

ANIMATEUR ENFANCE F/H

CDD 18H30 HEBDOMADAIRES À VAL-DE-LA-HUNE JUSQU'AU 19 JUIN 2026

La Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien regroupe 21 communes et se développe à proximité de l'agglomération mancelle autour des axes Le Mans/Paris et Le Mans/Orléans. Elle s'appuie pour cela sur 5 pôles de centralité que sont les villes de Bouloire, Connerré, Monfort Le Gesnois, Saint Mars la Brière et Savigné l'Evêque. Elle regroupe 31 115 habitants.

L'OFFRE D'EMPLOI :

- CDD pour un remplacement d'agent jusqu'au 19 juin 2026
- Date de début de contrat : dès que possible
- Lieu de travail : Val de la Hune (site mère : Ardenay-sur-Mérize)
- 18h30 hebdomadaires
- Accueil périscolaire matins et soirs les lundis, mardis, jeudis et vendredis (7h-9h et 16h10-18h30)
- Salaire : selon la grille indiciaire des adjoints d'animation (1801€ brut pour un temps plein : 35h), Supplément Familial de Traitement (SFT) le cas échéant.

LES MISSIONS

- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animations en lien avec les orientations pédagogiques de la Communauté de Commune
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Animer et encadrer des activités
- Repérer les difficultés ou problèmes d'un enfant, intervenir et informer l'équipe enseignante ou le responsable de site
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants sur les temps d'animation
- Veiller au respect des règles de vie, d'hygiène, des locaux, du matériel
- Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, etc
- Participer à une dynamique d'équipe

SAVOIR

- BAFA souhaitable
- Connaissance du public enfant et de son environnement d'accueil
- Connaissance des techniques de l'animation
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées
- Connaissance de la réglementation relative à l'organisation d'accueil des enfants et à la mise en œuvre d'activités.

SAVOIR-ÊTRE

- Savoir faire preuve d'initiatives ;
- Être autonome, réactif et savoir organiser son temps de travail ;
- Sens du travail en équipe, rigueur et capacité d'adaptation ;
- Sens du service public et conscience professionnelle ;
- Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle.

VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE ?

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) :

- par mail à rh@cc-gesnoisbilurien.fr